

• VALORISEZ VOS VÉGÉTAUX •

• DANS VOTRE JARDIN •

Dans le cadre de sa labellisation territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le Smictom développe pour la première fois un partenariat avec des entreprises de location de broyeurs afin d'impulser le recyclage des déchets végétaux produits par les ménages, directement au jardin.

Le Smictom des Pays de Vilaine vous aide dans cette pratique

Investir dans un broyeur à végétaux qui servira deux fois par an n'est pas nécessaire lorsque l'on peut le louer dans un magasin de motoculture ou d'articles de jardinage.

Pour développer la pratique de broyage directement au jardin, le Smictom des Pays de Vilaine offre aux habitants de son territoire qui en font la demande,

**un bon de réduction de 30 %
SUR LA LOCATION D'UN BROYEUR,**

dans la limite de deux demi-journées ou d'une journée par an par foyer, valable chez les loueurs partenaires de l'opération.



Dès à présent, demandez
votre bon de réduction soit :
par mail à
accueil@smictom-paysdevilaine.fr
par téléphone au
02 99 57 02 50.

Merci de préciser vos noms,
prénoms, coordonnées
téléphoniques et postales

Plus d'informations sur www.smictom-paysdevilaine.fr




smictom
des Pays de Vilaine

Le service public
de vos déchets